

Sujet : Re: TR: [INTERNET] TR: LE BUISSON - Présence nids hirondelles

De : > annelyse.david (par Internet) <annelyse.david@orange.fr>

Date : 23/07/2026 à 15:42

Pour : mara.rihouet@developpement-durable.gouv.fr, hsb <hsb@hsbarchitecture.fr>, ROUSSET Thierry - DREAL Occitanie/DE/DBE <thierry.rousset@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : Mairie Le Buisson <mairie.le.buisson@orange.fr>, nicolas leblois <nicolas.leblois@parc-naturel-aubrac.fr>

X-Mozilla-Status: 0010

X-Mozilla-Status2: 00000000

Return-Path: <annelyse.david@orange.fr>

Received: from ([unix socket]) by amelie-07 (Cyrus 3.2.6-Debian-3.2.6-2~bpo10+1MTEx1) with LMTPA; Thu, 23 Jul 2026 15:42:37 +0200

X-Cyrus-Session-Id: cyrus-1784813359-1085715-1-4897951270527391711

X-Sieve: CMU Sieve 3.0

X-Remise-Pamela: v1.7.6; le 23/07/2026 15:42:37; + mflf=0; rechLD=1; entLD=0; balm2=0; vider=0; + from original: "annelyse.david@orange.fr" <annelyse.david@orange.fr>

Received: from reltranet-04.s2.m2.e2.rie.gouv.fr (smtp-reltranet-prod.mel.edcs.fr [10.167.128.52]) (using TLSv1.3 with cipher TLS_AES_256_GCM_SHA384 (256/256 bits) key-exchange X25519 server-signature RSA-PSS (2048 bits)) (No client certificate requested) by amelie-07.ac.melanie2.i2 (Postfix) with ESMTPS id C062C680EEA for <thierry.rousset%developpement-durable.gouv.fr@amelie-07.ac.melanie2.i2>; Thu, 23 Jul 2026 15:42:37 +0200 (CEST)

Received: from localhost (m2-swarm-reltranet-03.prod.host.edcs.fr [10.167.128.46]) by reltranet-04.s2.m2.e2.rie.gouv.fr (Postfix) with ESMTP id BAD04280059; Thu, 23 Jul 2026 15:42:37 +0200 (CEST)

X-Virus-Scanned: Scan at developpement-durable.gouv.fr

X-decod-Pamela: v2.0.3; le 23/07/2026 15:42:37; + mdf=0; rechld=1; entld=0; balm2=0; vider=0;

Received: from reltranet-02.s2.m2.e2.rie.gouv.fr ([10.167.128.50]) by localhost (amavis-prod-m2-swarm-reltranet-03.mel.edcs.fr [172.20.226.5]) (amavis, port 10024) with ESMTP id Oyz42r-wsi1Z; Thu, 23 Jul 2026 15:42:37 +0200 (CEST)

Received: from relternet-02.developpement-durable.gouv.fr (relternet-02.csac.melanie2.i2 [10.167.126.14]) (using TLSv1.3 with cipher TLS_AES_256_GCM_SHA384 (256/256 bits) key-exchange x25519) (No client certificate requested) by reltranet-02.s2.m2.e2.rie.gouv.fr (Postfix) with ESMTPS id 51FE22C005A; Thu, 23 Jul 2026 15:42:37 +0200 (CEST)

Received: from localhost (localhost [127.0.0.1]) by relternet-02.developpement-durable.gouv.fr (Postfix) with ESMTP id 4452E9E1DE9; Thu, 23 Jul 2026 15:42:37 +0200 (CEST)

X-Spam-Flag: NO

X-Spam-Score: -0.612

X-Spam-Status: No, score=-0.612 tagged_above=-999.9 required=4 tests=[AWL=-1.016, BAYES_00=-0.1, DMARC_PASS=-0.1, FREEMAIL_FROM=0.001, GB_FREEMAIL_DISPTO=0.499, HTML_MESSAGE=0.001, MIME_HTML_ONLY=0.1, RCVD_IN_DNSWL_NONE=-0.0001, RCVD_IN_MSPIKE_H5=0.001, RCVD_IN_MSPIKE_WL=0.001, RCVD_IN_PBL=0.001, SPF_PASS=-0.001, URIBL_BLOCKED=0.001] autolearn=no autolearn_force=no

Received: from relternet-02.developpement-durable.gouv.fr ([127.0.0.1]) by localhost (relternet-02.ac.cs [127.0.0.1]) (amavisd-new, port 10024) with LMTP id L1SNYKnsk4pq;

Thu, 23 Jul 2026 15:42:35 +0200 (CEST)

Authentication-Results: relternet-02.developpement-durable.gouv.fr.; dmarc=pass (p=quarantine dis=none) header.from=orange.fr

Received-SPF: Pass (mailfrom) identity=mailfrom; client-ip=80.12.242.16; helo=smtp.smtpout.orange.fr; envelope-from=annelyse.david@orange.fr; receiver=<UNKNOWN>

Authentication-Results: relternet-02.developpement-durable.gouv.fr; dkim=pass (2048-bit key; unprotected) header.d=orange.fr header.i=@orange.fr header.a=rsa-sha256 header.s=t20230301 header.b=epD8af48; dkim-atts=neutral

Received: from smtp.smtpout.orange.fr (smtp-16.smtpout.orange.fr [80.12.242.16]) (using TLSv1.3 with cipher TLS_AES_128_GCM_SHA256 (128/128 bits) key-exchange X25519 server-signature RSA-PSS (4096 bits) server-digest SHA256) (No client certificate requested) by relternet-02.developpement-durable.gouv.fr (Postfix) with ESMTPS id B4F119E0476; Thu, 23 Jul 2026 15:42:35 +0200 (CEST)

DKIM-Signature: v=1; a=rsa-sha256; c=relaxed/relaxed; d=orange.fr; s=t20230301; t=1784814155; bh=zxI4D0V/GFuueUfrA7GRibBirCqLzStYibAlyJobSrQ=; h=Date:From:To:Message-ID:Subject:MIME-Version; b=epD8af48Hm74vO2UHTNOJed5Flbrlk5SHJqlqXfs7JhzM3qB55hNC/M/SqUzocVeD GWOBgm7uWmL2nQotFL3qeqCpQQdCtCqSC0X087R360lqK6GUoM6fpOesXSyvsSDSXOF/4BNbmYdR18N1YfYAvCizERBpwchu426YCKGEwMc271vBrOe6swKlhuuxZsCEn7HACidfvOZ6gLOQ7AL7+CyTFMSwfBM0beBhd0+zJZhQxBzBssk796r4yid2PWakKhZeMvI0F5sQb4rCf2y2frnlmyufQ4e6i6jchk+ysV+/fK60Ab8uCBDBfbyB7+6ao8Z40JE8 1DTjmaLoMDvnA==

X-ME-Helo: opme11oxm10nd1.op.nd1.pom.fr.intraorange

X-ME-Auth: YW5uZWx5c2UuZGF2aWRAb3JhbmdlLmZy

X-ME-Date: Thu, 23 Jul 2026 15:42:35 +0200

X-ME-IP: 10.110.57.10

X-mineqOrigine: par Internet

Répondre à : Annelyse BLANQUET <annelyse.david@orange.fr>

ID du message : <1066715707.715637.1784814155118.JavaMail.open-xchange@opme11oxm10nd1.op.nd1.pom.fr.intraorange>

In-Reply-To: <bc6c36c7-645a-9490-4d54-fdc5c5dd3955@developpement-durable.gouv.fr>

Références : <909494114.2184342.1784714473221.JavaMail.open-xchange@opme11oxa09aub.bagnolet.francetelecom.fr> <092801dd19e7\$c478be10\$4d6a3a30\$@hsbarchitecture.fr> <bc6c36c7-645a-9490-4d54-fdc5c5dd3955@developpement-durable.gouv.fr>

Version de MIME: 1.0

Content-Type: multipart/related;

boundary="-----_Part_715636_2075253715.1784814154807"

Disposition-Notification-To: Annelyse BLANQUET <annelyse.david@orange.fr>

X-Priority: 3

Importance: Medium

X-Mailer: Open-Xchange Mailer v7.6.3-Rev77

X-Originating-IP: 86.193.35.116

X-Originating-Client: open-xchange-appsuite

Monsieur Rousset,

Nous avons bien pris note de vos remarques mais nous n'avons pas d'autres solutions

que l'isolation par l'extérieur pour la rénovation énergétique de ce bâtiment communal comportant 45 logements locatifs. En effet, les logements sont habités et nous n'avons pas de solution de replis pour faire une isolation par l'intérieur. Nous prendrons contact avec le parc naturel régional de l' Aubrac (en copie de ce mail) pour le suivi des solutions compensatrices.

Merci d'avance pour votre compréhension

Annelyse Blanquet, adjointe aux travaux de la commune du Buisson

envoyé : 23 juillet 2026 à 15:28

de : ROUSSET Thierry - DREAL Occitanie/DE/DBE <thierry.rousset@developpement-durable.gouv.fr>

à : hsb <hsb@hsbarchitecture.fr>, mara.rihouet@developpement-durable.gouv.fr

cc : 'Mairie Le Buisson' <mairie.le.buisson@orange.fr>, annelyse.david@orange.fr

objet : Re: TR: [INTERNET] TR: LE BUISSON - Présence nids hirondelles

Bonjour Madame,

Il est pris note des informations apportées par votre mail ci-dessous particulièrement celle relative à l'absence de solution autre que celle du dépôt des nids en sous-face de toiture par isolation extérieure.

Toutefois, au vu des photos jointes, je vous suggère de vous assurer qu'un évitement de destruction des nids n'est absolument pas possible.

Cette absence de destruction éviterait les obligations attachées à une dérogation espèces protégées (compensation par 30 nids artificiels dans le cas présent et suivi de l'efficacité de ces nids par un expert naturaliste pendant 3 ans suivant les travaux, notamment).

Si vous le souhaitez, pour vous aider dans la réflexion, vous pouvez prendre contact avec (non exhaustif) :

- une association locale de type LPO, ALEPE
- le parc naturel régional
- Rodolphe Majurel de la société Bativersité : majurel <majurel@hotmail.com> 0614225891

Vous pouvez de plus consulter le guide LPO suivant :

<https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/nature-en-ville/renovation-du-bati-et-biodiversite/renovation-du-bati-et-biodiversite-le-guide-technique>

Dans l'attente de votre retour,

Restant à votre disposition, cordialement.

logo

Thierry ROUSSET

Chargé de mission régional ERC et espèces protégées (L 411)

Direction de l'Écologie / Biodiversité / Aires Protégées et Gouvernance

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - Occitanie

1 rue de la Cité administrative - 31074 Toulouse Cedex 9

Bureau : 520 allée Henri II de Montmorency - 34064 Montpellier

07.64.43.49.20

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/

Le 22/07/2026 à 16:38, > hsb (par Internet) a écrit :

Bonjour,

Pour faire suite à notre entretien téléphonique, je vous prie de trouver ci-dessous le lien de téléchargement des photos actualisé.

Une capture d'écran MAPS est également incluse. La façade est repérée en jaune.

Pour mémoire – les coordonnées GPS du projet : **44°37'39.1"N 3°14'05.5"E**

Lien de téléchargement : <https://we.tl/t-mSDk35k0Co22UsSS>

Je vous confirme que nous n'avons pas d'autres solutions que celle de déposer les nids présents en sous-face de toiture. Sans cela, nous ne sommes pas en mesure de mettre en place l'isolation thermique par l'extérieur.

Bonne réception,

Cordialement,

| Claire GUICHARDIERE, *Conductrice de travaux* |

HSB ARCHITECTURE

16 av. Georges Clemenceau – 48000 Mende

tel – 04 66 47 68 76

email - hsb@hsbarchitecture.fr

De : Mairie Le Buisson <mairie.le.buisson@orange.fr>

Envoyé : mercredi 22 juillet 2026 12:01

À : hsb@hsbarchitecture.fr; annelyse.david@orange.fr; thierry.rousset@developpement-durable.gouv.fr; mara.rihouet@developpement-durable.gouv.fr

Objet : RE : TR: [INTERNET] TR: LE BUISSON - Présence nids hirondelles
Importance : Haute

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint le cerfa la demande de dérogation pour la destruction (nids d'hirondelles des fenêtres) de site de reproduction en vue de l'installation d'isolation de bâtiments par l'extérieur.

Vous souhaitant bonne réception de ce courriel et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement,

RICHARD Yves

Secrétaire de Mairie,

Mairie Le Buisson

Ouvert le lundi mardi mercredi

de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h00

203 Route du Buisson

48100 LE BUISSON

Tel : 04 66 32 09 25

Le : 20 juillet 2026 à 08:40 (GMT +02:00)

De : "hsb@hsbarchitecture.fr" <hsb@hsbarchitecture.fr>

À : "annelyse.david@orange.fr" <annelyse.david@orange.fr>, "Mairie Le Buisson" <mairie.le.buisson@orange.fr>

Objet : TR: [INTERNET] TR: LE BUISSON - Présence nids hirondelles

Bonjour,

Je vous prie de trouver la réponse de la DDT pour les hirondelles du chantier des logements.

Je vous joints également en pièce jointe le CERFA en question.

['annelyse.david@orange.fr'](mailto:@annelyse.david@orange.fr), tu m'avais parlé d'une personne au conseil municipal qui pourrait peut-être déterminer l'espèce d'hirondelles ?

Merci par avance pour ton retour,

Bien cordialement,

| Claire GUICHARDIERE, *Conductrice de travaux* |

HSB ARCHITECTURE

16 av. Georges Clemenceau – 48000 Mende

tel – 04 66 47 68 76

email - hsb@hsbarchitecture.fr

De : DUMONT Jerome (Chef d'unité-Adjoint au chef de service) - DDT 48/SEB/BIO <jerome.dumont@lozere.gouv.fr>

Envoyé : vendredi 17 juillet 2026 14:15

À : hsb <hsb@hsbarchitecture.fr>

Cc : RIHOUEU Mara - DREAL Occitanie/DE/DBE <mara.rihouet@developpement-durable.gouv.fr>; ROUSSET Thierry - DREAL Occitanie/DE/DBE <thierry.rousset@developpement-durable.gouv.fr>; DELSOL Agnès <agnes.delsol@lozere.gouv.fr>; CANELLAS Xavier (chef de service) - DDT 48/SEB <xavier.canellas@lozere.gouv.fr>; cedric.giral <cedric.giral@ofb.gouv.fr>; CHANTEPIE Ulrick - DDT 48/SEB/BIO <ulrick.chantepie@lozere.gouv.fr>; LE GAD Killian - DDT 48/SEB/BIO <killian.le-gad@lozere.gouv.fr>

Objet : Re: [INTERNET] TR: LE BUISSON - Présence nids hirondelles

Madame,

Je vous confirme que le protocole à mettre en œuvre pour le bâtiment situé sur la commune du Buisson est identique à celui appliqué pour l'école élémentaire de Florac.

À ce titre, il vous appartient de déposer auprès de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Occitanie (destinataire en copie du présent courriel) une demande de dérogation relative à la destruction, l'altération ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'espèces animales protégées, au moyen du formulaire Cerfa n° 13614*01.

Pour déterminer l'espèce d'hirondelle, il suffit d'observer les adultes venant se poser au nid, plutôt que de chercher à vérifier la présence d'œufs ou d'oisillons, démarche à la fois plus intrusive et plus dérangeante. Un amateur d'ornithologie local pourra les identifier sans difficulté.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement,

Jerome DUMONT

Adjoint au chef du service eau et biodiversité, chef de l'unité biodiversité
SEB/BIO
Direction Départementale des Territoires de la Lozère

4, Avenue de la Gare BP 132 48005 MENDE CEDEX
Tel : +33 466494104
www.ecologie.gouv.fr

**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**

Direction Départementale des Territoires de la Lozère

liber

Le 17/07/2026 à 08:49, > hsb (par Internet) a écrit :

Bonjour,

Pour faire suite à notre échange téléphonique de vendredi dernier à propos de la présence d'hirondelles sur le chantier des ECOLES DE FLORAC, je reviens vers vous concernant un autre chantier pour lequel notre cabinet assure la mission de maîtrise d'œuvre. Il s'agit d'un chantier de rénovation de logements sur la commune du BUISSON (48 100) pour le compte de la commune (qui nous lit en copie).

Le chantier, et plus particulièrement le bâtiment qui abrite les nids, se trouvent 11 rue de l'église Saint Anne (coordonnées GPS 44°37'39.1"N 3°14'05.5"E).

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique, une isolation thermique par l'extérieur est prévue sur une façade accueillant une dizaine de nids d'hirondelles. A ce stade, nous ne sommes toutefois pas en mesure de confirmer si ces nids

sont actuellement occupés. Nous ne disposons que de photographies prises depuis le terrain naturel, ne nous permettant pas d'observer l'intérieur des nids, ni de constater la présence éventuelle d'œufs ou d'oisillons. Je vous prie, à cet effet, de trouver en suivant le lien de téléchargement ci-dessous, les photographies dont nous disposons.

Lien de téléchargement : <https://we.tl/t-9k4og5txDxgKu32X>

Compte tenu du statut d'espèce protégée des hirondelles, ainsi que de la localisation de cette opération au sein du Parc Naturel Régional de l'Aubrac, nous souhaitons nous assurer de respecter la procédure réglementaire applicable avant toute intervention susceptible d'impacter ces nids.

Pouvez-vous nous indiquer les démarches à suivre dans cette nouvelle situation ?

Plus particulièrement, nous souhaitons savoir si le dépôt d'un dossier de demande de dérogation au moyen du CERFA 13614-01 est suffisant, ou bien si d'autres pièces doivent être fournies ?

Le cas échéant, nous vous remercions de bien vouloir nous préciser les éléments attendus dans le dossier ainsi que les éventuelles mesures de compensation à mettre en œuvre.

Nous vous remercions par avance de votre rapide retour et de vos préconisations.

Cordialement,

| Claire GUICHARDIERE, *Conductrice de travaux* |

HSB ARCHITECTURE

16 av. Georges Clemenceau – 48000 Mende

tel – 04 66 47 68 76

email - hsb@hsbarchitecture.fr